

Dirigeant(e) de l'économie médico-sociale

Certification professionnelle de niveau 7

Enregistrée au RNCP pour 3 ans par décision de France Compétences du 01/06/22

Ce dispositif s'adresse à tout cadre ou dirigeant d'un établissement médico-social qui souhaite, selon le cas, prendre ou conforter un poste de direction d'établissement, de pôle, de groupement ou de direction générale, du secteur social et médico-social.



Prochain démarrage :	Promotion DEMS86 : 14 décembre 2023
Modalités :	<ul style="list-style-type: none"> ● 50 % en présentiel (Paris, Montpellier) et 50 % en téléprésentiel ● ou 100% en téléprésentiel
Prérequis :	<p>Expérience dans le champs médico-social :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Être titulaire d'un diplôme de niveau 6 ou supérieur et pouvoir justifier de 1 an d'expérience dans le secteur social et médico-social en poste(s) à responsabilité ; ● Être titulaire d'un diplôme de niveau 5 et pouvoir justifier de 3 ans d'expérience dans le secteur social et médico-social en poste(s) à responsabilité ; <p>Expérience hors champs médico-social :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Être titulaire d'un diplôme de niveau 7 et pouvoir justifier de 3 ans d'expérience en poste(s) à responsabilité ; ● Être titulaire d'un diplôme de niveau 6 et pouvoir justifier de 5 ans d'expérience en poste(s) à responsabilité ; ● Être titulaire d'un diplôme de niveau 5 ou 4 et pouvoir justifier de 8 ans d'expérience en poste(s) à responsabilité.
Durée du dispositif :	<p>308 heures (44 jours)</p> <p>FORMATION THÉORIQUE : 308 h (44 jours) + SESSIONS DE CERTIFICATION : non assimilables à du temps de formation. A l'issue de chaque bloc de compétences et en fin de formation.</p>
Niveau de sortie :	Niveau 7 (nomenclature 2019).

Objectifs & Compétences Visées

Ce dispositif permet à des cadres, responsables, dirigeants d'établissements médico-sociaux d'acquérir les compétences stratégiques et opérationnelles nécessaires aux fonctions de direction.

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Piloter le ou les établissements au regard du nouveau cadre des politiques publiques et mettre en œuvre un management stratégique et opérationnel performant. L'établissement pourra ainsi développer de nouveaux projets en cohérence avec les schémas : projet d'établissement ou de service, projet d'accueil et d'accompagnement...
- Piloter le management de l'organisation et celui des partenariats.
- Conduire la stratégie opérationnelle de l'organisation par la conception d'un plan d'actions et le pilotage des activités correspondantes.
- Diriger la gestion des ressources humaines des personnels et des personnes accueillies : textes légaux et réglementaires, procédures internes et recommandations de bonnes pratiques professionnelles, démarche de la Qualité de Vie au Travail (QVT)...
- Conduire la gestion financière de l'organisation : gestion et maîtrise des coûts adaptés ; élaboration et gestion des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens ; planification et optimisation des ressources ; maîtrise de l'évolution de la tarification des établissements ; gestion de la performance des organisations, notamment à partir des travaux de l'ANAP...
- Mettre en œuvre les méthodologies évaluatives au sein de l'établissement selon les exigences légales et les orientations de la HAS : évaluation interne et évaluation externe des activités et de la qualité des prestations.
- Développer les partenariats et participer à l'organisation des réseaux, à des opérations de coordination et de coopération, à la mise en œuvre des parcours de vie des usagers, à la construction de plateformes de service.
- Identifier les risques et manager la démarche de prévention des risques pour l'organisation sociale ou médico-sociale.
- Conduire la Responsabilité Sociétale de l'Organisation (R.S.O.) à partir de ses divers enjeux.
- Conduire la communication interne et externe d'une organisation de l'économie médico-sociale.

Admission

- Sur dossier et entretien à distance.
- Délais d'accès à la formation : entre deux jours et cinq semaines en fonction des financements et des pièces à réunir pour valider les prérequis.

Coût de la formation et financement

Tarifs et informations complémentaires concernant la formation « Dirigeant(e) d'un Etablissement Médico-Social » sur demande, vous pouvez nous contacter au **04 67 63 11 11** ou via le formulaire de contact :



Frais annexes

Hébergement/restauration : à prévoir si nécessaire. Pour effectuer vos réservations, une fiche "Hôtellerie et Restauration" vous sera transmise à titre informatif.

Déplacement : en fonction de l'éloignement du stagiaire.

Financement

Nos conseillers en formation sont à votre disposition pour vous aider à définir les modes de financement adaptés et vous accompagner dans vos démarches de constitution de dossier de financement.

Indicateurs de résultats

Indicateurs de résultats pour la formation "Dirigeant(e) de l'Economie Médico-Sociale" calculés sur les années 2020, 2021 et 2022.

Mise à jour : 17/06/23

